

de l'Europe pour faire ressortir l'ignominie de cet infâme négoce et pour incliner l'esprit des Princes et des citoyens à prêter assistance à une race malheureuse.

A ce sujet, Nous devons des actions de grâce au Christ Seigneur, Rédempteur très aimé de tous les peuples, qui n'a pas permis, dans sa bonté, que Nos sollicitudes fussent vaines, mais qui a voulu qu'elles fussent comme la semence confiée à une terre fertile, promettant une joyeuse moisson. Car les chefs des peuples et les catholiques du monde entier, tous ceux enfin à qui le droit des gens et les droits de la nature sont sacrés, ont rivalisé dans la recherche des meilleurs moyens à employer pour extirper radicalement ce commerce inhumain. Le congrès solennel tenu il y a peu de temps à Bruxelles, auquel ont pris part les délégués des princes de l'Europe, et l'assemblée plus récente dans laquelle des hommes privés se sont réunis à Paris dans le même but, témoignent ostensiblement que la cause des nègres sera défendue avec une force et une constance proportionnées à la masse des maux qui les écrasent. C'est pourquoi nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion qui s'offre de nouveau de louer et de remercier comme ils le méritent les princes de l'Europe et les autres hommes de bonne volonté, et Nous prions instamment le Dieu tout-puissant qu'il daigne donner le succès à leurs desseins et aux commencements d'une si grande entreprise.

Mais, outre le souci de protéger la liberté, une autre sollicitude plus grave tient de plus près à Notre ministère apostolique, lequel Nous prescrit de veiller à ce que la doctrine évangélique soit propagée dans les régions de l'Afrique, afin qu'elle illumine les habitants de ces terres assis dans les ténèbres, aveuglés par d'épaisses superstitions, des clartés de la vérité divine, qui les rende participants avec nous de l'héritage du royaume de Dieu. Nous poursuivons ce but avec d'autant plus d'ardeur qu'ayant reçu cette lumière, ils secoueront aussi le joug de la servitude humaine. Là, en effet, où les mœurs et les lois chrétiennes sont en vigueur ; là où la religion a instruit les hommes à observer la justice et à honorer la dignité humaine ; là où s'est largement répandu l'esprit de la charité fraternelle que Jésus-Christ nous a enseignée, il ne peut plus subsister ni servitude, ni férocité, ni barbarie ; mais on voit fleurir l'aménité des mœurs et la liberté chrétienne ornée des biens de la civilisation. (*A suivre*).